



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 2008

Vesoul – 4 rue Serpente

Opération préventive de diagnostic (2008)

Claudine Munier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/25120>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Claudine Munier, « Vesoul – 4 rue Serpente » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 29 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/25120>

Ce document a été généré automatiquement le 29 juillet 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Vesoul – 4 rue Serpente

Opération préventive de diagnostic (2008)

Claudine Munier

- 1 Le diagnostic réalisé en janvier 2008 dans ce quartier situé à moins de 50 m à l'est du mur de rempart du bourg castral médiéval de Vesoul a permis la découverte d'une maison que le mobilier a daté du XIV^e s., abandonnée à la suite d'un incendie. À 85 cm sous le niveau de la cour actuelle est apparu le remblai de démolition inscrit dans un rectangle plus ou moins régulier dont trois angles ont été observés. Ce remblai était constitué de fragments d'argile cuite par un incendie, présentant des empreintes de baguettes qui déterminent l'usage du torchis sur clayonnage utilisé pour la construction des parois à pans de bois. Des empreintes d'autres structures, en particulier un remblai de démolition de même type que celui de la maison, peut appartenir à une seconde structure d'habitat.
- 2 Ce diagnostic positif a donné lieu à une fouille, réalisée en septembre 2008. La maison mise au jour lors du diagnostic côtoie une seconde maison à l'est de la première (fig. 1). Il s'agit plus exactement de caves, puisque les constructions maçonnées en pierres sèches observées sont installées dans le substrat marneux (« schistes carton »). La profondeur des maçonneries détermine en effet des caves semi-enterrées. Ces deux caves étaient comblées de divers remblais qui ont pu être rapidement examinés après démontage du mur moderne les recoupant. La présence de matériaux de construction dans ces remblais permet de confirmer le piégeage d'une partie de la démolition des élévations dans les caves. Ces deux maisons sont orientées nord-ouest – sud-est, leurs limites sud étant parfaitement alignées, contrairement à leur limite nord-ouest (fig. 2). La présence d'un accès à la cave par une descente d'escalier sur le petit côté nord suggère la présence d'une rue ou d'un chemin sous l'actuelle rue Serpente. L'abandon de ces maisons à la suite d'un incendie semble évident : l'argile servant à la confection du torchis a cuit, ainsi que le sol de la cave ouest qui a livré une fine couche de charbon de bois provenant peut-être d'un plancher calciné. La présence de traces de feu est également visible sur les maçonneries.

Fig. 1 – Vue aérienne du chantier et situation par rapport au quartier actuel



Cliché : 2C2L.

Fig. 2 – Présentation des structures (plan et profil)



Dessin : S. Dubois, I. Dard, C. Munier, J.-C. Passerat ; topographie : J. Berthet (Inrap).

- 3 À l'ouest de ces maisons et à proximité immédiate de la maison ouest, le substrat est entaillé verticalement, parallèlement à l'axe principal des maisons avant de former un angle droit. Ce creusement anthropique, édifié en bas de pente ou en limite de terrasse, a été effectué pour installer une structure indéterminée, dont seule la première assise de deux murs parallèles a pu être rapidement observée avant que l'eau de la nappe phréatique ne recouvre le tout. La situation inondable de cette structure exclut une construction de type habitat. Elle est très vraisemblablement à mettre en relation avec un système de récupération d'eau (citerne, réservoir), plutôt qu'avec les fortifications toutes proches.

La maison ouest (fig. 3)

- 4 La cave maçonnée semi-enterrée de cette maison rectangulaire atteint une superficie hors tout de 32 m² (4 x 8 m) pour 21 m² au sol (3 à 3,20 x 7 m). Elle est creusée sur une profondeur de 1 m dans le substrat marneux et sa maçonnerie est aménagée de canaux périphériques d'évacuation d'eau (fig. 4). Les matériaux découverts dans les remblais comblant la cave incendiée permettent de restituer des parois en pans de bois fondées sur la maçonnerie, le sol étant en plancher. L'absence de matériaux de couverture va dans le sens d'une toiture en matière périssable : le chaume, sans doute, ou les tavaillons. Un canal large de 50 cm part en diagonale vers l'extérieur depuis l'angle nord-ouest. Un cerclage de tonneau a été découvert sur le sol de la cave, ainsi que des éléments d'huissierie et de serrurerie en fer (dont un élément de cadenas).

Fig. 3 – Maison ouest vue depuis le nord



Cliché : P. Haut (Inrap).

Fig. 4 – Canal d'évacuation des eaux de ruissellement intégré aux maçonneries de la maison ouest



Cliché : P. Haut (Inrap).

La maison est (fig. 5)

- 5 Comme la précédente, cette maison de plan rectangulaire possède une cave creusée dans le substrat, mais sa mise en œuvre est beaucoup plus soignée. Le creusement initial correspond à un rectangle de 6,80 x 4,80 m auquel il faut ajouter un talutage large d'un peu moins de 2 m sur le côté nord pour aménager l'escalier. De superficie quasiment équivalente (32,64 m² hors tout et 22 m² d'espace « habitable »), son plan est légèrement plus ramassé. Elle adopte également un système de drainage de l'eau aménagé sous ses maçonneries : un petit canal d'évacuation des eaux de ruissellements est creusé dans le substrat sur 15 cm de largeur et 5 à 6 cm de profondeur, puis la maçonnerie est construite sur ce petit canal pour en doubler la hauteur d'ouverture (fig. 6).

Fig. 5 – Maison est vue depuis l'est



Cliché : P. Haut (Inrap).

Fig. 6 – Canal d'évacuation des eaux de ruissellement intégré aux maçonneries de la maison est et sol sur son radier



Cliché : P. Haut (Inrap).

- 6 Ses maçonneries, constituées de moellons de 10 à 30 cm liés à la terre, sont beaucoup mieux conservées : à l'est, le mur est encore préservé sur plus d'1 m de hauteur. La descente d'escalier, dans sa partie basse, atteste une construction très soignée et une

absence de récupération des marches situées à l'intérieur de la cave : deux marches étaient placées à l'intérieur de la cave, deux dans l'épaisseur du mur – dont une alignée avec le nu du mur sur laquelle se trouve l'empreinte d'une mortaise d'une porte à double vantaux (fig. 7). On peut restituer six autres marches extérieures, dont il ne reste que quelques pierres de calage éparses.

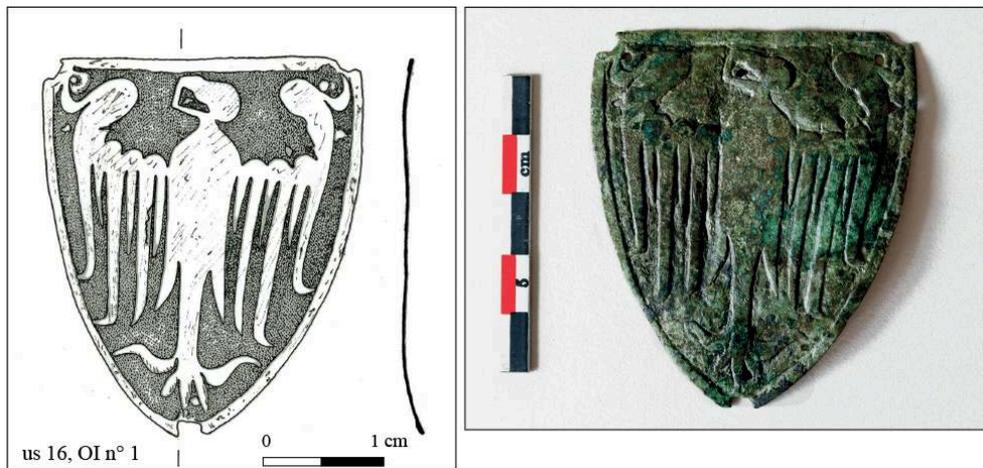
Fig. 7 – Escalier de la maison est



Cliché : P. Haut (Inrap).

- 7 Le sol est constitué de terre battue aménagée sur un radier de pierres posées en hérisson (fig. 6) qui intègrent, depuis la base de l'escalier et sur 3,50 m de longueur, un petit canal central d'écoulement des eaux de ruissellement.
- 8 Une base de support constituée d'un moellon presque carré (23 x 26 x 10 cm) est posée sur le sol dans la moitié sud de la cave et sert de fondations à un poteau supportant le plafond.
- 9 La présence de tuiles canal dans le remblai d'incendie permet de proposer ce mode de couverture pour cette maison davantage soignée, qui a par ailleurs livré un mobilier plus abondant que sa voisine et qui semble appartenir à un propriétaire aisé : céramiques (provenant de Luxeuil) dont de nombreux brocs et cruches, un fragment de couvre-feu et un de trompe d'appel, mais aussi un fragment de carreau de sol glaçuré décoré, des éléments d'artisanat de la corne, de la consommation de faune d'élevage... Un petit écu en alliage cuivreux portant un décor héraldique représentant un aigle aux ailes déployées attesterait l'appartenance de cette maison à une famille de marque, sire de Faucogney (comte de Vesoul) ou prévôts de Vesoul (fig. 8).

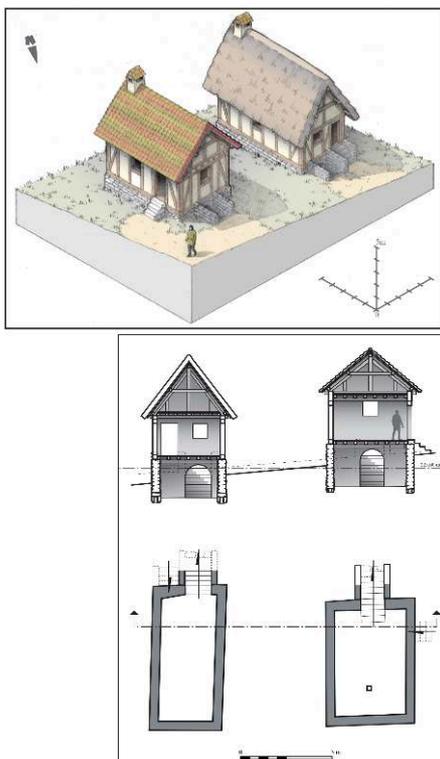
Fig. 8 – Écu en alliage cuivreux



Dessin : J. Gelot ; cliché : P. Haut (Inrap).

- 10 L'architecture de ces deux petites maisons (fig. 9) – présence de caves, volume, répartition spatiale, accès – les définit comme vigneronnes : en effet, la maison traditionnelle vigneronne comtoise, consacrée à la culture de la vigne et à la vinification, comprend une travée unique de largeur réduite sur laquelle se développe verticalement l'occupation (niveau d'habitation puis grenier), une cave semi-enterrée, une entrée de cave sur la rue, alors que leur situation dans le « faubourg » de la ville est courante. La dimension réduite des maisons laisse présumer, pour le niveau d'habitation, une simple séparation entre pièce à vivre et pièce à dormir. Le grenier est traditionnellement réservé au stockage de vivres ou d'outils.

Fig. 9 – Proposition de restitution en axonométrie des deux maisons vigneronnes et coupes des élévations et des caves depuis le sud



Dessin : C. Gaston (Inrap).

- 11 Le terrain en forte pente permettant d'évacuer le trop-plein d'eau de pluie et de ruissellement et l'exposition au sud sur un substrat particulièrement favorable au développement de la vigne pourraient confirmer la présence de vignes dans ce secteur, par ailleurs connues par les archives.
- 12 Des datations radiocarbone sur des charbons de bois permettent de dater la construction des maisons entre 1270 et 1410, la céramique les plaçant plutôt au début du XIV^e s.
- 13 L'activité vigneronne est déterminante dans la situation de ces maisons hors les murs (faubourg ?) à une période où la ville se développe à peine dans ses remparts ; l'alignement de leurs murs de fond pourrait suggérer un découpage parcellaire de ce secteur en lotissement, ce qui ne peut s'expliquer que par une organisation de type urbain du faubourg, que les maisons appartiennent à un même propriétaire ou non.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSR4b3hzGMi>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtulf101IuBn>

Année de l'opération : 2008

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIdEjFMFAod>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtaGBUR5Ekx1>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtuDGmtyntVb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPMnyBFScKQ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt5xGjt3dGdR>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDrDBcuUmry>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM9HMWQTGJV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthQAINOX0GB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrrrOj4xoA0D>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2WF3gcWDUM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtthlTfnSHQp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZig4pNZk7B>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtamDrEz9F4I>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYqRY0jHNjP>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtT2H2KjqBcU>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtf8SaMYKckm>

AUTEURS

CLAUDINE MUNIER

Inrap